



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 6149

Texte de la question

M. Philippe Dubourg souhaiterait appeler l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les services rendus au monde rural - frappe par la crise économique - par le mouvement Foyer rural, et ce, depuis plus de cinquante ans. Les acquis en matière de solidarité et de recherche de cohésion face à un mal-vivre qui n'est pas le « privilège » de la vie dans les cités ou les banlieues montrent à l'évidence le rôle social joué de façon constante par les fédérations des foyers ruraux. Il lui demande s'il est exact qu'une décision de son ministère vise à réduire de 16 p. 100 la ligne budgétaire de la Fédération nationale des foyers ruraux qui regroupe 2 900 associations locales, alors qu'une continuité voire une progression de cette ligne budgétaire s'avèreraient indispensables pour le maintien de cette structure nationale. Il le remercie des éléments de réponse qu'il voudra bien lui apporter pour rassurer, entre autres, les 6 000 adhérents de la fédération de la Gironde.

Texte de la réponse

Les propositions du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la loi de finances 1994 et les débats parlementaires ont permis de maintenir les crédits du chapitre 43-23 destinés au soutien des activités associatives au niveau de ce qui avait été voté lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'évolution du monde rural, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'apprête à engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour définir de nouvelles perspectives, mais également de nouvelles règles pour mieux organiser la coopération entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le rôle fondamental des associations dans le développement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activités économiques.

Données clés

Auteur : [M. Dubourg Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6149

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 1993, page 3129

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 121